

# Le chasseur d'ours

Charles Buet

The background of the lower half of the page is a vibrant blue. It is decorated with a complex, abstract pattern of bright green geometric shapes. These shapes include horizontal and vertical lines of varying lengths, some forming L-shapes or stepped patterns. There are also several triangles, some pointing upwards and some pointing downwards, and a few curved lines or arcs. The overall effect is a modern, graphic design.

Project Gutenberg

# Le chasseur d'ours

Charles Buet



Project Gutenberg

## **The Project Gutenberg eBook of Le chasseur d'ours**

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Le chasseur d'ours

Author: Charles Buet

Release date: December 6, 2005 [eBook #17240]

Most recently updated: December 13, 2020

Language: French

Other information and formats: [www.gutenberg.org/ebooks/17240](http://www.gutenberg.org/ebooks/17240)

Credits: Produced by Carlo Traverso, Renald Levesque and the Online Distributed Proofreading Team at <https://www.pgdp.net> (This file was produced from images generously made available by the Bibliothèque nationale de France (BnF/Gallica) at <http://gallica.bnf.fr>)

\*\*\* START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LE CHASSEUR  
D'OURS \*\*\*



MON ONCLE HILARION BRUNO

# LE CHASSEUR D'OURS

PAR

**Ch. BUET**

LIMOGES  
EUGÈNE ARDANT ET Co.  
ÉDITEURS

# LE CHASSEUR D'OURS

## I

Mon oncle Hilarion Bruno est un personnage bien original, et je vous demande, ami lecteur, la permission de vous le présenter.

Figurez-vous une manière de géant, que les cuirasses du moyen âge habilleraient mieux que nos pantalons collants et nos vestons étriqués; des bras musculeux capables de soulever les fardeaux les plus lourds; des jambes nerveuses, infatigables; une poitrine semblable à un soufflet de forge.

Le visage de mon oncle présente le type savoyard le plus pur: nez gros, rond au bout, émaillé de rubis et semé de verrues multicolores; yeux gris, fendus en amande, ombragés de longs cils et surmontés de sourcils énormes qui coupent le front blanc, haut et large, de leur arc nettement tracé.

Le visage respire la bonté, la franchise, la simplicité, j'oserai même dire la candeur.

Tel que je le trace pour vous, ô lecteur, ce portrait n'est point flatté; mon oncle n'est pas beau, et, sous ce rapport, tous ses neveux lui ressemblent.

Hilarion Bruno est rentier de son état, chasseur de profession, maire de son endroit, hâbleur superlatif, parce qu'il est chasseur, plein d'une rogue dignité, parce qu'il est maire.

Il habite, à quelques kilomètres de Saint-Jean-de-Maurienne, en Savoie, une charmante maisonnette aux murs couleur de rose, aux persiennes grises, que les paysans du village appellent le château et les bourgeois de la ville, Maison-Rose.

Cette maison possède une cave excellente, fraîche en été, chaude en hiver, dans laquelle vieillissent les bons vins du pays: le tonique Princeps, le capiteux Saint-Julien, le Bonne-Nouvelle et le vin de Rippes, dont le parfum se rapproche de celui de la violette.

Le salon de Maison-Rose est un petit musée où sont réunis pêle-mêle des épées flamboyantes et des meubles sculptés; des tableaux de maître et des fragments de vitraux. Les merveilles de la céramique italienne s'y joignent aux filigranes de Gênes, aux verreries de Venise, aux émaux cloisonnés de la Chine, à ces mille objets, en un mot, que l'argot parisien nomme *bibelots*, et que leur propriétaire décore pompeusement du titre d'*objets d'art*.

Si mes souvenirs ne me trahissent point, la salle à manger et la bibliothèque n'étaient point indignes du salon.

La salle à manger, vaste pièce lambrissée de vieux chêne, était encombrée de trophées de chasse, trophées qui s'étaient même sur le grand buffet de poirier sculpté, où mon oncle renfermait sa massive argenterie et les belles porcelaines qu'il avait rapportées du Japon. Il y avait là des cornes de chamois, des bois de cerf, des défenses de sangliers, auxquels s'accrochaient dans un ordre admirable toutes sortes de fusils, de poires à poudres, de flasques, de bidons, de carniers. Les deux objets qui excitaient le plus vivement mon admiration alors que j'avais douze ans,—il y a longtemps de cela!—étaient: 1° une gourde faite d'une noix de coco sculptée et 2° une paire d'ours empaillés placés en sentinelle aux deux côtés du buffet.

Oh! que ces deux ours me faisaient peur avec leurs dents blanches et pointues! leurs yeux de feu, leurs poils bruns, longs et frisés!

Quant à la bibliothèque, elle se composait uniquement de livres de voyage et de chasse. C'était encore une des manies de mon oncle, lequel, je vous l'ai déjà dit, était un fier original.

Il avait un certain nombre de manies.

D'abord, celle de la chasse; puis, celle de raconter ses chasses. Ensuite, celle de raconter ses voyages, en montrant ses bibelots, ou bien en sablant le contenu des vieilles bouteilles de sa cave.

Il n'avait jamais voulu se marier et vivait comme un ours, partageant son temps en quatre parties égales qu'il passait dans son salon, sa bibliothèque et sa salle à manger; la salle à manger lui prenait deux parties sur quatre!

Chaque mois, il partait un beau matin, après avoir endossé la veste de velours à côtes, les culottes grises et les guêtres de peau, qui composaient son costume de chasse, et ne revenait qu'au bout de huit jours, amenant avec lui le cadavre d'un ours et quelques joyeux compagnons avec lesquels il mangeait son gibier.

Un jour, comme j'étais allé rendre visite à mon oncle, je le priai de me conter une de ces histoires de chasse qu'il savait si bien conter.

Hilarion Bruno me jeta un regard sournois.

—Tiens! tiens! petit, ma dit-il étonné, je ne te savais pas curieux d'aventures.

Je poussai un soupir à fendre une roche en deux.

—Ah! mon oncle! m'écriai-je d'un air scandalisé, quand je ferai des livres il faudra bien que votre nom y figure.

Il sourit paternellement et haussa les épaules.

—Il faut voyager pour faire des livres, grommela-t-il; il n'y a de beaux livres que les histoires de voyages!

C'était comme cela.

Hilarion Bruno ne concevait rien au-delà! Il faisait fi des romans, abhorrait la philosophie, se souciait peu de l'histoire et dédaignait la politique.

Pour en revenir à mon histoire, ou plutôt à l'histoire de mon oncle, il alla déboucher un flacon de vin blanc d'Hermillon, me versa rasade et reprit:

—Tiens! neveu, je vais te raconter comme je suis devenu chasseur, et chasseur d'ours encore!

Alléché par ce préambule, je m'assis commodément dans un grand fauteuil de cuir à oreillettes, et je me préparai à écouter de mon mieux.

—Il faut te dire, commença mon oncle, que je n'ai pas toujours eu cinquante ans. En 1825, j'étais un garçonnet de quinze ans, fort et robuste, bourré de latin et de grec, mais orgueilleux comme dix humanistes et sot comme vingt collégiens pris collectivement. Cette année-la, j'étais allé passer mes vacances chez ma tante Esthénie, laquelle habitait le village des Hulles, au-dessus du bourg de la Rochette. Ma tante Esthénie avait soixante-dix ans. Elle possédait quatre fils et deux filles: Georges, qui avait quarante ans; André, qui en avait trente-cinq; Edouard, qui en avait trente-quatre, et Camille, mon aîné de deux ans. Les deux filles étaient mariées: l'une à M. Amenet, le notaire, l'autre à l'avocat Platine, le bien nommé.

Comme bien tu le penses, mon camarade le plus intime était Camille. Georges me faisait peur. André m'intimidait, Edouard me semblait un géant. Quant à Mme Amenet, elle me bourrait de bonbons. Mme Platine habitait Chambéry et portait des chapeaux à plumes; elle ne venait jamais aux Hulles, craignant de gâter son teint.

Il était impossible de voir famille plus unie et gens mieux faits pour vivre ensemble sous un même toit.

L'oncle Hilarion Bruno fit une pause et j'en profitai pour lui dire que je ne voyais pas encore poindre les oreilles de l'ours.

—*Esto hijo!*<sup>1</sup> grommela-t-il, patience! neveu, patience! j'en ai déjà vu pas mal, des ours, à quatre ou à deux pattes!... attends un peu!

**Note 1:** ([retour](#)) Cet enfant.

Il but un grand verre de nectar hermillonnais et continua son récit.

—En ce temps-là, reprit-il, on payait 6 francs un permis de chasse...

Il faut vous dire que mon oncle me racontait cette histoire en 1861, c'est-à-dire une année après l'annexion de la Savoie à la France.

—On payait 6 livres un permis de chasse et l'on chassait partout. Les gardes étaient de bons enfants qui faisaient leur devoir, sans oublier les préceptes de la civilité puérile et honnête. Au jour d'aujourd'hui, il faut payer 25 francs, payer l'impôt des chiens, payer les gardes-champêtres, payer le loyer des biens communaux, payer encore et toujours!...

Si au moins l'on pouvait parler, après avoir payé! s'écria mon oncle, en appuyant cette réflexion d'un grand coup de poing frappé sur la table.

Il murmura quelques paroles qu'il ne serait point prudent de transcrire ici, et poursuivit:

—Tous les matins, Georges, André, Edouard et quelques amis à eux partaient de grand matin pour chasser le lièvre.

Camille, moi et un gamin de notre âge, qui répondait au nom d'Aurèle, nous partions aussi pour tirer les grives et les pigeons sauvages. Il y avait un gros renard qui, chaque nuit, venait tordre le cou à nos poules. Souvent nous le rencontrions, mais nous n'osions le tuer, tant il nous faisait peur.

—Mais l'ours, mon oncle! interrompis-je.

—Attends, attends un peu, neveu!... Un matin, excités par le récit des exploits de mes cousins, nous leur déclarâmes que nous irions avec eux du côté des tours de Montmayeur.

Les tours de Montmayeur sont deux belles tours séparées l'une de l'autre par une distance de cent mètres au moins. Elles sont restées debout à la suite d'un crime commis dans ce château par le dernier baron de Montmayeur, Jacques. Ce Jacques était fils du maréchal de Savoie. Or, en 14...

Lorsque mon oncle se lançait dans l'histoire et qu'il abordait une légende nationale, sa digression durait ordinairement de trois à quatre heures. Moi, je tenais à mon ours et je réclamaient énergiquement l'histoire de cet ours.

Hilarion Bruno eut aux lèvres un sourire de pitié et haussa les épaules:

—Ah! petiot, me répondit-il, tu ne sais pas quel charme, quelle beauté, quel attrait mystérieux ont nos légendes! Si tu veux faire des livres, il faudra bien

apprendre tout cela!

Petiot!!!

Dans toute cette phrase de mon oncle, je n'avais entendu que le mot *petiot*, et j'allais avoir quinze ans au 23 octobre prochain!

Je dévorai ma rage, espérant que l'ours ne tarderait point à venir.

—Un matin donc, reprit mon oncle, nous nous dirigeâmes vers les tours de Montmayer. Nous étions six, en y comprenant ma petite chienne Blondette, qui était bien la bête la plus intelligente que j'aie connue. Elle me suivait pas à pas.

Comme je ne pouvais point marcher aussi lestement que mes grands cousins, j'allai tranquillement, suivant à dix pas mon cousin Camille.

Voilà que tout à coup...

—Bon! interrompis-je encore, nous y sommes! mon oncle me jeta un regard sévère et reprit:

—... Blondette se fourvoie dans un buisson et lance un lièvre qui passe entre mes jambes. Je me serais taxé de présomptueux si l'idée m'était venue de tirer un lièvre à la course. Blondette détala à la suite de l'animal aux longues oreilles, et me voilà parti après ma chienne, brandissant mon fusil au-dessus de ma tête.

Mes cousins s'étaient arrêtés et riaient de tout leur coeur.

—Bravo, petit! me criaient-ils, bravo!

Au lieu de venir à mon secours, ces *badauds* riaient et me contemplaient, bouche béante.

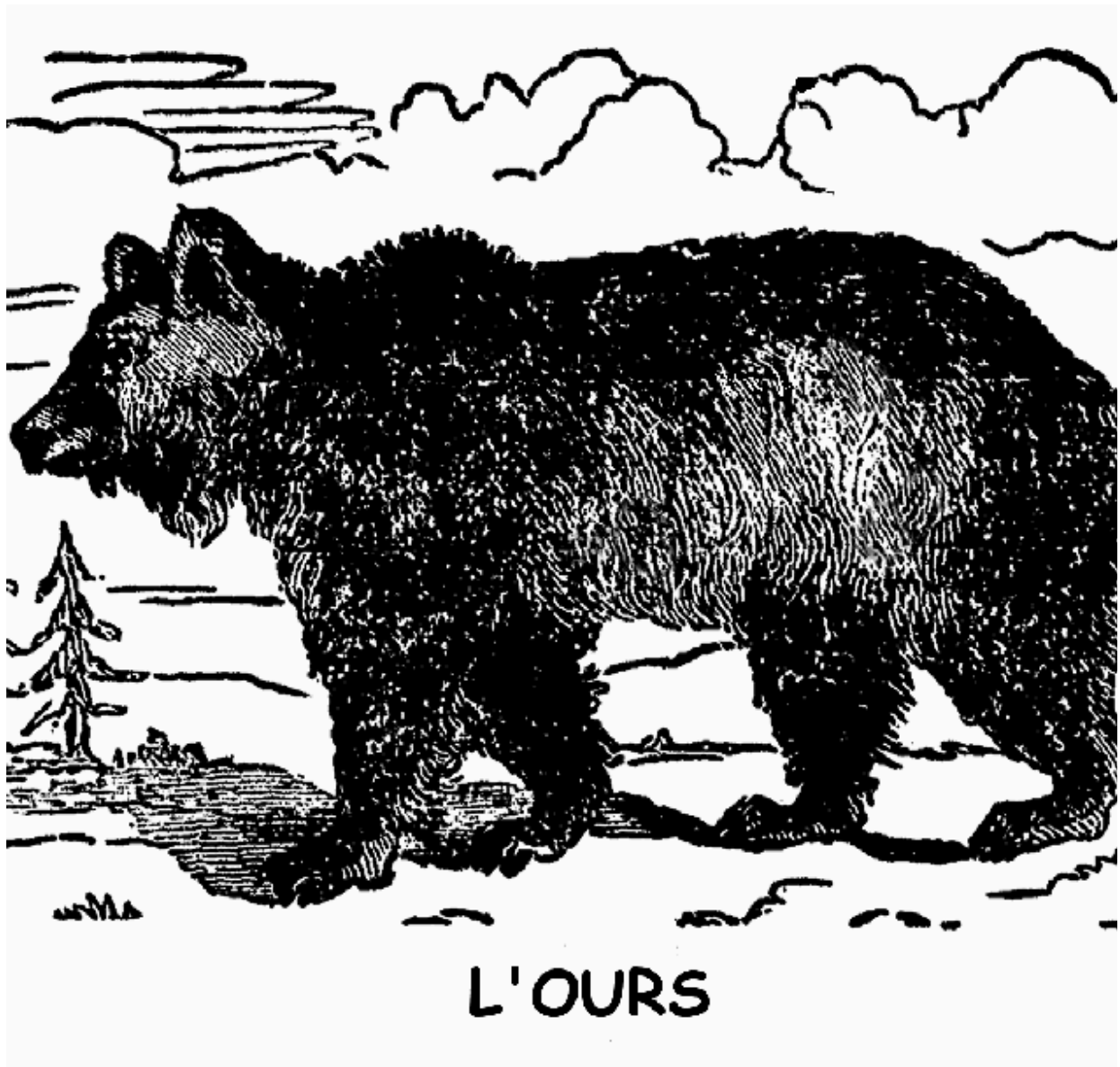
Le lièvre courait toujours, Blondette aboyait, moi, je commençais à perdre haleine.

Enfin ce bon lièvre vint se jeter dans un champ de pommes de terre. Mes cousins arrivèrent; mais je réclamai l'honneur de tirer le premier coup, et profitant d'un moment où le lièvre laissait passer ses oreilles derrière les feuilles, j'envoyai ma charge tout entière..... dans les mollets de mon cousin André.

Ma foi! je fis comme les cousins de mon oncle, j'éclatai de rire, tant et si fort, que mon accès d'hilarité dura cinq bonnes minutes.

Il faut si peu de chose pour faire rire les enfants! Quand j'eus ri tout à mon aise, Hilarion Bruno recommença son récit.

—Tu dois penser quels cris d'épouvante furent poussés de côté et d'autres. Les échos, de la montagne en retentissaient... Je crus avoir commis un meurtre, et je me mis à fuir. Mes cousins m'arrêtèrent en poussant un grand cri.



Je levai la tête...

A dix pas de moi, un ours de la plus belle taille s'amusait à fourrager dans un magnifique champ d'avoine. A notre vue, il huma l'air, grogna et s'enfuit dans la direction de la montagne.

Je m'élançai à sa poursuite... Un coup de feu retentit... une balle siffla à mon oreille et je vis l'ours s'affaisser en poussant un gémissement lamentable.

Mes cousins m'expliquèrent alors que le champ était entouré d'une corde supportée par des piquets plantés de distance en distance. Un fusil y était

adapté, disposé de manière à faire feu pour peu que l'on touchât la corde traîtresse.

—Et le mollet du cousin! demandai-je en souriant.

—Bah! répondit Hilarion Bruno, le mollet du cousin était protégé par de fortes guêtres, et le plomb n'avait touché que le cuir.

—Et c'est votre première chasse à l'ours? mon oncle.

—Oui, neveu. Mais depuis lors j'en ai vu bien d'autres!

—Vraiment?

—Oui! j'ai chassé le renard en Angleterre, le loup en Russie, l'ours blanc dans les mers du Nord, le lion en Afrique, la panthère à Java, le tigre dans les Indes et l'homme dans les pampas américaines!

—L'homme!!!

—Le Peau-Rouge, neveu. Il est certains cas où il vaut mieux chasser qu'être chassé!

Je vous l'ai déjà dit, mon oncle Hilarion Bruno avait un faible pour les sentences philosophiques.

—Si tu veux, Charles, me dit-il quand je le quittai, nous irons demain faire une partie de chasse.

—Oh! merci, merci, je n'aime point les ours.

Il haussa les épaules:

—Comme on élève les jeunes gens aujourd'hui! murmura-t-il avec un sourire de pitié. Eh bien! nous nous contenterons de tirer le renard.

Cette fois, je ne pus que m'incliner.

—Sais-tu au moins tenir un fusil?

La modestie n'est pas mon fort:

—Ah! mon oncle, répondis-je, mieux qu'une plume, à coup sûr!

## II

Le lendemain, nous partîmes à l'aube pour aller chasser le renard du côté d'Aiguebelle.

Aiguebelle est un gros village, un petit bourg dont l'unique prétention a toujours été de se donner comme une ville. C'est la patrie par excellence du commérage et des plaisirs champêtres. On y décore toutes choses d'un nom pompeux: la mairie devient Hôtel-de-Ville, et la justice de paix est un palais-de-justice. Les habitants n'appelleront jamais leur pasteur: «Monsieur le curé», mais bien: «Monsieur l'archiprêtre». Soyez avocat, médecin, notaire, professeur; ce titre suivra chaque fois le mot monsieur quand on s'adressera à votre personne.

Aiguebelle est formé d'une seule rue qui n'est autre chose que la grand'route sur les deux côtés de laquelle s'alignent des maisons à peintures prétentieuses, à balcons ambitieux.

L'Hôtel-de-Ville étale avec orgueil son pignon pointu et son badigeon couleur beurre frais entre deux maisons d'un gris sombre, que l'on m'a dit appartenir à deux notabilités du pays.

La rue est pourvue de trottoirs boueux et de candélabres en simili-bronze dans lesquels brûle un simili-gaz obtenu à l'aide du pétrole.

L'église menace ruine: elle était jadis assez belle, mais l'on y voit maintenant les traces du temps.

Hâtons-nous de le dire, ce bourg, si humble et si petit en apparence, a son histoire que lui envieraient certaines grandes villes où règnent le charbon et la houille, où l'on n'entend que le bruit des roues et des machines.

Le château de Charbonnières, qui domine Aiguebelle, fut le berceau de la maison de Savoie, de cette illustre famille dont le roi philosophe, Louis XVIII, faisait un jour l'éloge en disant qu'un prince de la maison de Bourbon, ne pouvait épouser sans mésalliance qu'une princesse de Savoie.

Or, les premiers comtes de Savoie entourèrent Aiguebelle de murs et de fossés. Sous le règne d'Adélaïde de Suze, veuve du comte Oddon, on y battait une monnaie que les numismates désignent sous le nom de *salidi maurianenses*.

En 1536, François Ier réduisit en cendres les deux tiers d'Aiguebelle dont le connétable de Lesdignières s'empara de nouveau en 1597. Trois ans plus tard, le maréchal de Créqui s'en rendit maître, et les Espagnols le prirent d'assaut en 1742.

La petite ville dont nous parlons subit donc quatre sièges en règle, et l'on doit avouer que l'appellation de ville dont se servent ses habitants paraît moins ridicule quand on connaît cette histoire.

Hilarion Bruno me racontait cela, pendant que nous volions sur les ailes rapides de la vapeur. Veuillez le lecteur me pardonner cette image surannée, que je m'empresse d'attribuer à mon oncle, lequel affectait de parler le beau langage du siècle.

J'avais revêtu, pour cette circonstance solennelle—ma première chasse,—un costume en *peau de diable* qui me donnait, avec mon bonnet d'*higlander*, la tournure d'un *boy* anglais en quête d'un remède contre le spleen. Mon oncle riait en regardant cet excentrique accoutrement et me décochait de temps à autre les plus mordantes épigrammes.

Il fumait sa pipe, tout en causant avec moi et buvait de temps à autre une gorgée de vin blanc, son apéritif ordinaire.

Vers huit heures nous arrivâmes à Aiguebelle, et la vue de cette ville produisit sur moi l'impression que j'exprime en termes un peu amers au commencement de ce récit.

Notre première visite fut pour un ami, qui nous offrit un déjeuner des plus substantiels. Une heure après, nous étions en chasse dans les vignobles de

Durnières. Mon oncle avait été élevé dans ce pays et le connaissait parfaitement. Un Aiguebellain nous avait accompagné et nous avait mis sur la piste d'une famille de renards qui causait chaque jour de grands dommages aux fermes des environs.

La chasse présenta plusieurs incidents qu'il serait trop long et peut-être oiseux de rapporter ici. Vers quatre heures du soir, nous avons forcé la retraite du renard que mon oncle emportait dans son carnier avec une visible satisfaction.

Pour moi, j'étais...

honteux comme un renard qu'une poule aurait pris!

c'est, ou jamais, le cas de le dire.

J'avais chargé cinq ou six fois mon fusil, mais je revenais les mains vides et je contemplais avec envie la carnassière gonflée de mon oncle Hilarion.

—Eh bien! mon garçon, me dit-il, te voilà tout penaud!

Je poussais un soupir.

—Eh! eh! continua-t-il en ricanant, tu voudrais peut-être bien être à ma place, hein?

Nouveau soupir du neveu, nouveau ricanement de l'oncle.

—Eh! eh! eh! tout le monde ne peut pas être heureux. C'est ce que me disait un fakir, à Lahore, en 1835. Il ajoutait que l'espérance, elle-même, était un leurre et ne servait qu'à rendre la vie plus amère!

—Théorie dangereuse, affirma l'Aiguebellain.

Par esprit de contradiction, mon oncle soutint le contraire, et la discussion s'engagea vivement entre ces deux messieurs.

L'Aiguebellain n'était pas de force, Hilarion Bruno le roula proprement.

Quand nous fûmes arrivés au pont de Randens, qui sépare d'Aiguebelle le hameau de ce nom, mon oncle se retourna vers moi et me dit:

—Garçon! tiens, voici le renard. Marche en avant, je te permets de te dénoncer comme meurtrier de cet animal dont les Hindous ont le caractère, et les Chinois la couleur, mais à une condition...

Mon coeur se prit à palpiter, et je hasardai timidement cette question:

—A quelle condition, mon oncle?

Un sourire effleura ses lèvres et il me répondit:

—Tu porteras jusqu'à la maison tout ce qu'on te remettra.

—Bien, mon oncle!

Et je partis d'un pas allègre, la casquette sur l'oreille, le poing sur la hanche, et sifflotant, de l'air le plus dégagé du monde, une chanson à boire.

J'avais passé le renard en bandoulière autour de mon corps, et je portais mon fusil sur l'épaule.

Allez! j'étais bien le plus fier et le plus joyeux enfant de la terre.

Pour ne rien perdre de l'honneur que j'allais tirer de *ma* chasse (ô ironie!) je résolus de traverser Aiguebelle dans toute sa longueur, et je fis un détour qui me conduisit au *Paradis des Chèvres*. Là, je pris la grand'route, je passai sous l'arc-de-triomphe élevé au roi Charles-Félix, et je me trouvai à l'entrée de la ville.

Dès que l'on m'aperçut, ce fut un véritable remue-ménage. Les commères s'assemblèrent sur le pas de leurs portes, les épiciers et les cafetiers, tout le commerce d'Aiguebelle sortirent de leurs boutiques, et tout ce monde se mit à m'admirer, bouche béante, tandis que les gamins me couraient après avec des cris de joie si perçants que j'en fus abasourdi.

Bientôt je vis diverses femmes rentrer précipitamment dans leurs maisons. Orgueilleux! j'attribuais cette brusque retraite à l'effroi inspiré par le cadavre de «mon» renard, dont le museau sanglant pendait à quelques centimètres de ma ceinture.

Je ne tardai pas à être détrompé.

Les ménagères sortirent l'une après l'autre. L'une m'apporta douze oeufs dont j'emplis ma casquette; l'autre vint me donner une paire de poulets que je pendis à mon bras; la troisième me chargea d'une botte de carotte, la quatrième d'un lapin vivant...

Je n'étais pas arrivé au milieu de la rue, que je succombai sous le fardeau.

Un jeune homme se chargea de la moitié de ces présents, et je pus continuer ma route.

Il eût fallu me voir, ainsi transformé en garde-manger ambulancier avec mes poules, mes oeufs, mes carottes et surtout *mon* renard, que je n'avais point voulu donner à mon complaisant *compagnon*.

Je croyais d'abord que l'on voulait me mystifier, mais les sourires gracieux, les compliments à brûle-pourpoint et les caressantes flatteries que tout le monde m'adressait me tournèrent la tête.

Lorsque mon oncle rentra, cinq minutes après moi, il riait à gorge déployée.

—Eh bien, petit, me dit-il, trouves-tu que ce soit agréable déporter un renard?

—Certes, mon oncle!

Je lui montrai mon butin.

—Qu'allons-nous faire de tout cela? demandai-je.

—La belle question! ce sont des cadeaux qu'on te fait, petiot; une prime semblable est donnée à tous ceux qui tuent le renard. C'est un usage établi depuis des siècles et dont on trouve le premier exemple dans la *Chronique* du chanoine Agrald, en 1221. Cette chronique, écrite sur parchemin...

Je me hâtai de fuir, craignant une nouvelle averse d'érudition.

### III

«Le moi est haïssable,» a dit Pascal.

Aussi je dois cesser de parler autant de ma chétive personne. J'ai, du reste, entrepris un portrait, il faut que je l'achève. Je laisse là mon oncle, son neveu et le renard susdit, pour faire poser mon modèle et commencer mon esquisse.

Il est inutile, je pense, de donner ici quelques détails sur le quadrupède auquel nous avons affaire.

L'ours des Alpes est le même que celui des Pyrénées et des Asturies, selon le dire de la plupart des naturalistes. Cependant Cuvier prétend le contraire. Cet animal se tient dans les montagnes boisées ou dans les amas de rochers situés vers les cîmes de certains escarpements des Alpes; il vit de racines, de fruits acides, comme l'épine-vinette, la ronce et la buxerole. C'est un grand dévastateur de ruches et de fourmilières: il mange le miel des unes et les habitantes des autres. Sa vie est solitaire.

Il n'attaque point l'homme, si ce n'est quand il est provoqué.

Voilà, mes chers lecteurs, tout ce que mes faibles connaissances en histoire naturelle me permettent de vous dire sur le sauvage souverain de nos montagnes.

Ce n'est point chose facile que de chasser l'ours.

On ne le tue point avec une balle, comme le premier lièvre venu. Nos chasseurs chargent leurs fusils avec des chevrotines, dont la forme est celle

des dents d'un rateau.

Ces sortes de balles sont de forme conique, pointues à une extrémité, arrondies à l'autre; elles ne sont point de plomb, mais de fer. Les bourres sont des rondelles découpées dans le feutre d'un vieux chapeau.

Ce fut à La Chambre que je vis pour la première fois un chasseur d'ours de profession. Puisque je dois vous instruire, tout en vous amusant, je puis bien vous dire en passant ce que c'est que le bourg de La Chambre.

Il est situé dans une vallée riante et fertile, à quelques kilomètres de Saint-Jean-de-Maurienne, et faisait autrefois partie du domaine temporel des évêques de ce diocèse. Jadis cette vallée inculte fut entièrement défrichée par les Bénédictins. La Chambre fut érigée en comté en 1456 et en marquisat en 1553, en faveur de la maison de Seyssel, qui fournit un nombre infini d'illustrations: cardinaux, évêques, maréchaux de Savoie, lieutenants-généraux du duché, chevaliers de l'Annonciade, etc.

Ruiné en partie sous le duc Charles Ier, le château de La Chambre fut entièrement détruit par le roi François Ier de France, en 1536.

Donc ce fut à La Chambre, un jour de marché, que je vis pour la première fois François Guignonnet, plus familièrement appelé Guignon, chasseur d'ours de son état. Il y a de cela deux ans. Si vous saviez ce que c'est qu'un jour de marché à La Chambre!

Il y avait des Villarmeches en robes noires rayées de galons bleus; chaque galon représente un sac de mille francs, faisant partie de la dot de la fille; il y avait de grosses rougeaudes, aux bras nus, aux cheveux crépus, habitantes des Cuines; il y avait des filles des Beauges, dont la beauté orientale, la démarche lente et grave dénoncent l'origine sarrazine. Que sais-je? toutes les races de la Maurienne se confondaient pêle-mêle sur le pré que côtoie le torrent de Bugeon.

François Guignonnet allait et venait d'un groupe à l'autre, lançant à l'un une grosse plaisanterie, serrant la main d'un autre de façon à la broyer, décochant un compliment à celle-ci, saluant avec respect les vieillards, et veillant avec

attention sur ses paroles: Chacun sait qu'une langue de jeune homme est souvent beaucoup trop prompte.

Il portait un pantalon et une veste de drap bleu, un gilet gris, une cravate noire; ses pieds étaient chaussés d'énormes souliers, autour desquels la semelle faisait comme un petit trottoir. Une ceinture de laine rouge s'enroulait autour de son corps. Un feutre à larges bords complétait ce costume et couvrait ses longs cheveux bruns.

—Connais-tu cet homme-là, me dit mon oncle Hilarion en me montrant Guignonnet.

—Pas le moins du monde! répondis-je avec indifférence.

—Eh bien! neveu, c'est le chasseur d'ours. Nous allons faire connaissance avec lui, et il te contera ses histoires.

La présentation fut bientôt faite. François Guignonnet était obligé de rester quelques jours à La Chambre où le retenaient des affaires de famille. Il voulut bien passer avec moi tous les instants de loisir qu'il eut, et je fus bientôt au courant de tous les détails de sa vie.

C'était un bien beau caractère que celui de François Guignonnet: un caractère grand, ouvert, généreux. Il possédait le vrai courage, la résolution indomptable unie au sang-froid. Il y avait en lui une teinte de poésie qui le distinguait des autres hommes de la montagne, et l'entourait, à mes yeux, d'une véritable auréole.

Chez un Savoyard, le courage est chose ordinaire: il voit trop souvent la mort de près, pour qu'il en ait peur... Chez le montagnard, le courage se transforme en une sorte d'exaltation. Il aime le danger parce que c'est le danger; parce que le danger est son élément. Il peut, à chaque instant, rouler d'abîme en abîme jusqu'au fond de ces précipices, dont aucun oeil humain n'a jamais sondé la profondeur; il peut être enseveli sous une avalanche, tomber dans une fente de glacier, mourir écrasé par la chute d'une roche, devenir la proie des loups ou des vautours! Qui sait? Il peut avoir à souffrir les tourments épouvantables de la faim et de la soif!...

Rien n'y fait.

Il part d'un pied leste, le front haut, l'oeil fixe, le fusil sur l'épaule, et chantant à pleine voix l'antique chanson des montagnards:

Amis, que la montagne est belle!  
Fuyons les bruits de la cité.  
Courons gaîment fêter loin d'elle  
Notre pays, sa liberté!  
Le sac au dos, en main la pique,  
    Pressons le pas.  
Faisons un effort énergique,  
    Pressons le pas.  
Que les dangers ne nous arrêtent pas,  
*Car les dangers pour nous n'existent pas!*

Ce courage, cette exaltation leur donnent une adresse à nulle autre pareille. Ils luttent contre la montagne. Ils franchissent d'un pas ferme les passages les plus difficiles: ils mesurent, sans vertige, la profondeur des gouffres: ils marchent sans crainte sur les bords des crevasses des glaciers, ils défient l'orage et supportent avec indifférence les rafales du vent. Oh! ce sont des hommes forts!

Et puis, sous leurs yeux se déroule un paysage immense autant que varié. Ils ne voient jamais deux fois la nature sous le même aspect. En hiver, c'est un vaste manteau de neige sur lequel tombe un maigre rayon de soleil qui donne à cette blancheur un chatoiement de perle; alors, le ciel est gris, terne, pommelé de nuages; alors, tout dort! Mais au printemps, le monde s'éveille; la neige a fondu et remplit maintenant les larges *combes* dans lesquelles mugissent les torrents noirs; le mont revêt sa robe de verdure; ce sont des prairies semées de fleurs, des arbustes qui grimpent sur des roches, couvrant leur nudité d'une guipure de feuillages; des amandiers couverts de fleurs blanches, des sapins aux feuilles sombres qui couronnent les sommets altiers. Vient l'été, avec ses moissons jaunies, ses arbres chargés de fruits que le soleil mûrit lentement. Enfin l'automne, la plus belle des saisons, quoiqu'en disent les poètes! Le Savoyard comprend et admire toutes ces splendeurs. Il saisit toutes les beautés du paysage; il voit chaque jour avec un nouveau plaisir le soleil se lever du côté d'Italie et se coucher, là-bas, du côté de la France.

Quand l'astre disparaît, le ciel s'empourpre comme par l'effet d'un gigantesque incendie: tantôt il se diapre de nuages dorés, tantôt il s'efface en laissant derrière lui une traînée lumineuse.

Et le Savoyard contemple chaque jour un spectacle nouveau.

Cette nature, si magnifiquement belle, il la peuple d'une création fantastique; son imagination lui montre partout un monde surnaturel qui l'entoure et l'enchanté et qui, suivant l'expression d'un de nos romanciers de haut parage, Octave Feuillet, lui fait sentir la vie avec une intensité que nous ignorons.

Enfin, il est libre, absolument libre. Il ne relève de personne que de lui-même. Il est souverain seigneur et maître de la montagne; il va où il veut, fait ce qu'il veut et ne reconnaît de volonté supérieure à la sienne que celle de Dieu.

Que lui importent les vaines rumeurs du monde? Que lui fait cette fourmilière sur laquelle il jette un regard dédaigneux, fort de sa grandeur et de son indépendance?

Voilà, cher lecteur, ce que me disait François Guignonnet; sa voix était émue; son regard brillait d'une éloquence naïve; son langage vulgaire se transformait en un parler plein d'une sauvage poésie.

Moi, je l'écoutais sans oser l'interrompre. Quand il m'eut dépeint la montagne, il me raconta sa vie.

## IV

François Guignonnet est né en 1810, il avait donc aujourd'hui cinquante-huit ans. C'était un homme d'une taille élevée, d'une maigreur extrême; son visage n'offrait aucun trait saillant et n'exprimait qu'une sorte de placidité mêlée à une certaine finesse. Ses cheveux étaient longs, très noirs, et le bas de son visage s'encadrait dans une barbe assez bien soignée.

Le père de François était un honnête cultivateur qui fut pris dans la dernière levée que fit Napoléon avant la première Restauration et qui mourut à la guerre, laissant une femme jeune encore, mère de huit enfants. Deux ou trois ans après, la veuve se remaria.

Quand François eut quinze ans, il partit pour la France, muni d'une boîte de colporteur. En cinq ans, il amassa l'énorme somme de mille francs, revint au pays, acheta un bout de terrain et se maria. Quand sa mère mourut, il se trouvait à la tête d'une fortune de trois mille francs, représentée par une chaumière, un jardinet et le lopin de terre, fruit de ses économies.

Sa femme et ses deux enfants moururent; François, alors âgé de quarante ans, fut pris par le désespoir et voulut quitter le pays. Il vendit son bien et partit. Au bout de six mois, il revenait malade de nostalgie. Alors il se fit chasseur d'ours et les âpres jouissances de la chasse lui firent oublier ses malheurs.

Aujourd'hui, il a racheté sa chaumière et vit complètement isolé.

Quand il lui prend fantaisie de chasser ou bien quand on lui signale un ours dans la montagne, il part de grand matin, muni de sa carabine et cherche la piste de la bête.

Sa chasse dure quelquefois trois ou quatre jours.

Quand il a trouvé le repaire de l'ours, il va se poster avant l'aube à quelque distance de ce repaire et attend. A peine le soleil se lève-t-il derrière les monts de Beaune qu'un sourd grognement l'avertit du réveil de sa future victime.

Il se place derrière un tronc d'arbre ou un rocher et lorsque l'ours apparaît à l'entrée de sa tanière, il vise l'oreille ou le front, entre les deux yeux, afin de ne point gêner la peau de son gibier.

Quelquefois, il manque son coup. La bête alors se rue en avant: arrivée à deux pas du chasseur, elle s'élance furieuse vers son agresseur pour l'étouffer dans ses bras.

Si le chasseur manque de sang-froid, il est perdu. Guignonnet, lui, ne s'effraie pas pour si peu. Il attend tranquillement, sans bouger de sa place; puis, quand l'ours est bien en face de lui, qu'il ouvre sa gueule formidable *ornée* de dents aiguës, il ajuste et fait feu à bout portant, dans cette gueule rouge, fumante... L'ours tombe et tout est dit.

Un jour, il lui advint une singulière aventure. Il chassait le renard en compagnie de quelques amis. Or, pendant que ses compagnons l'attendaient de l'autre côté de la forêt, François Guignonnet avait grimpé sur la montagne et guettait le renard au passage.

Il se trouvait tout auprès d'une *coulée*, sorte de boyau taillé à pic dans le roc et par lequel on fait glisser du haut de la montagne en bas les fagots que l'on coupe dans les forêts et les broussailles. La coulée était bordée d'arbres touffus qui, réunissant leurs hautes branches, formaient au-dessous d'elles une voûte de verdure à travers laquelle le soleil ne pourrait pénétrer.

Quelques instants après, le renard passa au galop, suivi de plusieurs chiens qui aboyaient à tue-tête. L'animal sauta d'un bond dans la coulée, se faufila à travers la broussaille et disparut.

N'obéissant qu'à son instinct de chasseur, Guignonnet bondit... Le pied lui glissa... il tomba.

L'instinct qui porte tout homme qui tombe à chercher un point d'appui, lui fit jeter les mains en avant. Une de ses mains rencontra un objet velu qu'il prit pour une branche moussue. Il tomba, entraînant avec lui ce à quoi il se retenait et, en quelques secondes, il fut arrivé au bas de la coulée.

Un épouvantable grognement retentit aussitôt, et notre ami François se trouva face à face avec... un ours de la plus belle taille.

Or, son fusil n'était chargé qu'à balle et la balle glisse sur la peau de l'ours, comme une pierre sur la glace! Il se trouvait en pleine forêt, seul avec cet animal féroce...

Ma foi! je crois qu'il eut peur.

Heureusement l'ours eut plus peur que lui. Il fit un bond de côté et s'enfonça sous le bois, en courant aussi vite que lui permettaient les obstacles semés sur sa route.

## V

Guignonnet me raconta bien d'autres histoires, un jour que je lui avais offert une bouteille de bon Saint-Julien, au café G... Mais s'il fallait tout dire, je serais bien embarrassé, et peut-être mes jeunes lecteurs me traiteraient-ils de..... blagueur!!!

Cet âge est sans pitié.....

Je préfère m'en tenir à l'esquisse ci-dessus.

**FIN.**

Limoges.—Imp. E. Ardant et Co.

\*\*\* END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LE CHASSEUR  
D'OURS \*\*\*

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

# THE FULL PROJECT GUTENBERG™ LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg License available with this file or online at [www.gutenberg.org/license](http://www.gutenberg.org/license).

## **Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg electronic works**

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the

collection of Project Gutenberg electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg™ License included with

this eBook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official

version posted on the official Project Gutenberg website ([www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org)), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.

- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES

EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a)

distribution of this or any Project Gutenberg work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg work, and (c) any Defect you cause.

## **Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg**

Project Gutenberg is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg's goals and ensuring that the Project Gutenberg collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

## **Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 41 Watchung Plaza #516, Montclair NJ 07042, USA, +1 (862) 621-9288. Email contact

links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at [www.gutenberg.org/contact](http://www.gutenberg.org/contact)

## **Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate).

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate).

## **Section 5. General Information About Project Gutenberg electronic works**

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

This website includes information about Project Gutenberg, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.